

**Relevé Libercity**

**1) Gestion du bâtiment :**

Date de la visite : .....

Personne de contact : .....

Fonction au sein du bâtiment : .....

N° de téléphone : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Fax : .....

Adresse Mail : .....

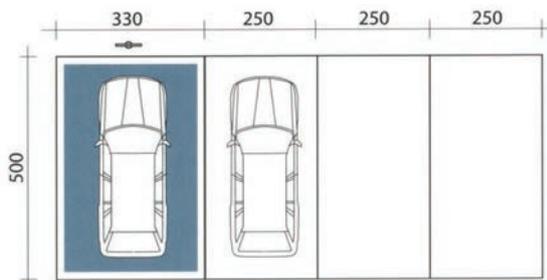
Site Internet : .....

**2) Le parking :**

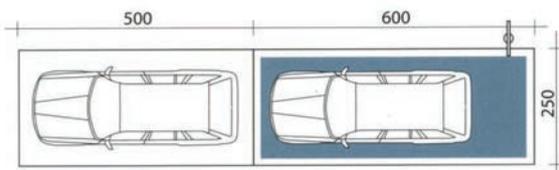
- Un emplacement de parking réservé aux personnes handicapées est-il disponible à proximité de l'entrée principale du bâtiment (max. 100 m) ?
- Si oui,
  - est-il de dimensions suffisantes ?

OUI - NON

OUI - NON



Parallèle



parking longitudinal

Remarque(s) : .....



- Si non, un plan incliné solide et stable en pente douce, facile à gravir, est-il présent pour compenser les marches ?

OUI – NON



*Pour compenser une marche de 5 cm, un plan incliné en pente douce mesure minimum 20 cm de long ; pour une marche de 9 cm, il mesure minimum 30 cm ; pour une marche de 16 cm, il mesure minimum 2 m ; pour deux marches de 35 cm (total des 2 hauteurs), il mesure minimum 5 m.*



*Rampe d'accès trop raide*

- Si le plan incliné débouche sur une porte qui s'ouvre manuellement, un palier horizontal de 150 cm est-il présent face à cette porte ?

OUI – NON



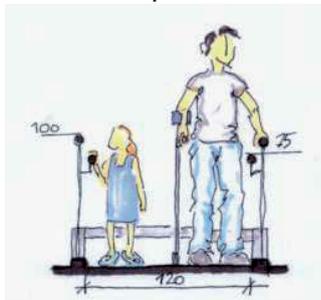
*Rampe avec palier horizontal*



*Rampe sans palier horizontal*

- Le plan incliné dispose-t-il d'une main courante du côté du vide ?

OUI - NON



Remarque(s) : .....

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La porte d'entrée est-elle suffisamment large ?</li> </ul>  <p><i>Une porte d'entrée suffisamment large dispose d'une largeur de 95 cm lorsque son battant principal est totalement ouvert.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La porte d'entrée s'ouvre-t-elle facilement ?</li> </ul> <p><i>Une porte s'ouvre facilement s'il ne faut pas déployer beaucoup de force pour l'ouvrir (ex. porte automatique ou sans bras de rappel).</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la porte est vitrée, dispose-t-elle d'une sécurisation visuelle afin d'éviter les chocs éventuels ?</li> </ul>  <p><i>Une porte vitrée n'est pas sécurisée si elle ne dispose pas d'affiches ou de bandes de couleur vive permettant aux personnes malvoyantes ou distraites de la repérer.</i></p>  <p><i>Porte vitrée sécurisée</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>

<p><b>4) La circulation intérieure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les couloirs et les allées sont-elles de largeur suffisante ?</li> </ul>  <p><i>Les voies de circulation pour être suffisamment larges mesurent idéalement 120 cm de large. Ponctuellement et sur une longueur réduite, elles peuvent mesurer minimum 90 cm de large.</i></p> <p><i>A chaque changement de direction et devant les portes, une aire de rotation de 150 cm de diamètre doit être présente.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les couloirs ne présentent-ils pas de différence de niveau ?</li> </ul> <p><i>Un couloir sans différence de niveau, c'est-à-dire qu'il ne comporte pas une marche isolée ou un escalier avec quelques marches.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les objets qui dépassent du mur de plus de 20 cm sont-ils prolongés jusqu'au sol ?</li> </ul>  <p><i>L'objectif est que les personnes aveugles se déplaçant avec une canne ne se blessent pas.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les portes dans le bâtiment sont-elles suffisamment large ?</li> </ul>  <p><i>Les portes suffisamment larges dans le bâtiment disposent d'une largeur de 85 cm lorsque son battant principal est totalement ouvert.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>

<p><b>5) La circulation verticale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le public a accès aux étages du bâtiment, un ascenseur suffisamment grand est-il présent pour les personnes à mobilité réduite ?</li> </ul> <p><i>Un ascenseur de taille suffisante mesure à l'intérieur 110 cm de large sur 140 cm de profondeur.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'il n'y a pas d'ascenseur, les fonctions principales du bâtiment sont-elles présentes au rez-de-chaussée ?</li> </ul> <p><i>Les fonctions principales varient d'un bâtiment à l'autre. Citons, entre autres, le guichet, le WC...</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le bâtiment présente des escaliers, présentent-ils des contrastes ?</li> </ul> <div data-bbox="199 1120 430 1433" data-label="Image"> </div> <p><i>Escalier avec contraste et main-courante</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'escalier éventuel présente-t-il une main-courante ?</li> </ul> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI – NON</p>

## 6) La signalétique

- La signalétique permet-elle aux personnes de se diriger aisément ?



*Une signalétique claire est simple, homogène, utilise des pictogrammes et est placée aux endroits stratégiques*

Remarque(s) : .....

- La signalétique est-elle adaptée aux personnes déficientes visuelles ?

*Pour être adaptée aux personnes déficientes visuelles, la signalétique visuelle doit être doublée par des informations sonores ou, à défaut, une personne doit être disponible pour aider à la lecture. Les informations visuelles peuvent également être doublées par du relief ou du braille et comporter des grands caractères et contrastes.*

Remarque(s) : .....

OUI – NON

OUI – NON

## 7) Le comptoir d'accueil ou de vente :

- Le comptoir est-il adapté pour une personne en chaise roulante ?



*Un comptoir adapté aux personnes en chaise roulante dispose d'une partie surbaissée à maximum 80 cm de haut permettant à ces personnes de voir correctement leur interlocuteur et de remplir éventuellement des papiers.*

Remarque(s) : .....

OUI – NON





<p>Les tables sont-elles adaptées aux personnes en chaise roulante ?</p> <p><i>Afin d'être accessibles, les tables doivent avoir une hauteur de maximum 80 cm. Par-dessous, un espace libre de 70 cm de haut sur 60 cm de profondeur doit être présent.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI - NON</p>
<p>Les salles en gradins (de cinéma, théâtre, conférence...) disposent-elles d'emplacements libres pour les personnes en chaise roulante ?</p> <p><i>Là où des sièges fixes sont installés, un emplacement libre pour les usagers de fauteuil roulant mesure 80 cm de large sur 130 cm de profondeur. Cet espace réservé est localisé idéalement à différents endroits dans la salle.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI - NON</p>
<p>Une cabine d'essayage est-elle adaptée aux personnes déficientes motrices ?</p> <div data-bbox="201 1099 459 1440" data-label="Image">  </div> <p><i>Une cabine d'essayage adaptée est une cabine qui mesure minimum 150 cm sur 150 cm et dont la porte s'ouvre vers l'extérieur.</i></p> <p>Remarque(s) : .....</p>	<p>OUI - NON</p>